

La vignette bleue pourrait reprendre des couleurs



Isabelle Chevalley, députée du Parti vert libéral, roule au gaz naturel et préconise un système restrictif caractéristique plus social que financier.

MOBILITÉ

L'accroissement du parc automobile vaudois incite le Parti vert libéral à remettre sur le métier, au plan fédéral cette fois, l'idée d'un droit spécial pour les détenteurs des voitures peu polluantes.

Les Verts libéraux voient rouge face au résultat de l'enquête du Service cantonal de recherche statistiques (SCRIS) relevant que le parc automobile vaudois s'accroît plus vite que la population (24 heures d'hier). Ils ressortent du tiroir l'idée d'une vignette bleue destinée à favoriser les conducteurs des véhicules les moins polluants.

Proposée l'été dernier au Conseil d'Etat sous forme de postulat, acceptée en commission, puis balayée par le Grand Conseil, cette suggestion pourrait resurgir au plan national prochainement. «Nous sommes en train d'étudier l'angle d'attaque le plus efficace pour proposer notre vignette bleue à la session de juin du Conseil national», annonce Isabelle Chevalley, députée Vert libérale au parlement vaudois.

Apposée sur le pare-brise par les importateurs, cette vignette

permettrait non seulement aux conducteurs de voitures «propres» de continuer à rouler lorsque des pics de pollution sont atteints, mais elle leur offrirait certaines facilités, par exemple en matière de stationnement. «Ce serait un appel à la créativité des cantons et des communes», souligne Isabelle Chevalley.

Rien à voir avec un péage: «Je suis opposée à une taxe qui ne changerait rien pour les gens qui ont les moyens.» La vignette bleue n'engendrerait d'ailleurs aucun flux financier. Elle ne coûterait que le prix de sa fabrication, et cela une fois pour toutes. «C'est une mesure raisonnable, pas du tout extrémiste. Certaines villes allemandes pratiquent déjà cela. J'ai commandé moi-même une de ces vignettes par internet. J'ai dû simplement envoyer ma carte grise et cela m'a coûté une vingtaine de francs.»

Pour Isabelle Chevalley, les cantons ont un rôle important à jouer. «En cas de forte pollution, ils peuvent se coordonner comme ils l'ont fait pour les 80 km/h. Au plan politique, toute la question est de déterminer à quel niveau placer cette vignette. On pourrait dire à 50% du parc automobile et ensuite ajuster...»

G.-M. B.